

# La volonté de faire fléchir le destin

Une entrevue exclusive du Journal du Barreau avec M<sup>e</sup> Hauwa Ibrahim, du Nigeria.

M<sup>e</sup> Alain Vallières, docteur en droit international

Le monde entier la connaît sans savoir son nom. La plâtrée à vu des images de sa cliente assise à même le sol avec son enfant dans les bras, attendant d'être mise à mort par lapidation pour avoir enfané hors mariage.

Le tout dans un pays dont la constitution contient pourtant une charte des droits fondamentaux ayant inspiré la majorité des pays africains membres du Commonwealth et qui partage en partie ses sources avec la Charte canadienne. Ce pays est le Nigeria, l'avocate est M<sup>e</sup> Hauwa Ibrahim, et la cliente est M<sup>lle</sup> Aminah Lawal.

Ce que le public connaît moins, en revanche, c'est l'engagement dans ce dossier d'avocats québécois et français, par le truchement de l'Association Avocats sans frontières.

## Mariée à 12 ans

Avocate ayant fait une maîtrise aux États-Unis, elle n'était pas même destinée à faire des études élémentaires puisque son père avait déclaré vouloir la marier à 12 ans. Malgré les plans paternels, elle ne conservait qu'une pensée: accéder à l'éducation.

Lorsqu'il lui est demandé d'où lui venait ce désir, elle

payer elle-même ses études le moment venu. Ce qu'elle fit. Elle dut même quitter le giron familial pour aller habiter chez un oncle, sa famille refusant de l'accueillir si elle ne voulait pas suivre la voie tracée. Il lui fallait cependant loger chez un membre de la famille pour garantir son honneur, en éloignant les garçons.

## Vers l'université...

Elle découvrit plus tard la télévision, et un monde nouveau s'ouvrit à elle. Elle y verra ces femmes modernes sorties des universités, à qui on accordait la même crédibilité qu'aux hommes. Cette nouvelle vision sera à la source de son désir d'aller à l'université. Il lui fallait toutefois réussir à être admise. Pour ce faire, devant son pauvre dossier, elle ne voit qu'une solution, discuter avec le doyen de l'institution. Vingt fois elle se présentera à son bureau sans être reçue; malgré tout, décidée, elle ne se découragera jamais, sachant que son avenir se tient derrière la porte qu'elle y voit.

Finalement, et peut-être pour s'en débarrasser, le doyen la reçoit. À genoux, entre deux pleurs, elle répète vouloir suivre les cours universitaires. Pour toute réponse, le doyen lui fera part de son doute

## Sans soutien

Sa nouvelle vie d'étudiante ne sera pas sans problème et lui vaudra d'être rejetée par sa famille, qui craint toujours pour sa vertu. Sans soutien familial, elle n'a même pas l'argent nécessaire pour payer le dory, et il lui faudra faire le tour de ses amis pour emprunter l'argent nécessaire à sa survie. Même la nourriture devient ainsi un luxe. Sa vie se déroule donc entièrement sur le campus et plus particulièrement à la bibliothèque universitaire, où elle passe la totalité de son temps libre.

Comme il se doit, elle a réussi avec brio le programme qui constituait son sésame. Elle obtiendra les meilleures notes tout en apprenant l'anglais nécessaire à la poursuite de ses études. C'est ainsi qu'elle dira «être passée à travers l'université ne passe à travers elle».

## Droit au droit

Il lui faudra donc opérer un choix d'orientation pour commencer ses études de premier cycle. Elle choisira le droit sans même en connaître la signification, simplement parce que cela lui était présenté comme particulièrement difficile et compétitif. Or, est-il besoin de le souligner, M<sup>e</sup> Ibrahim aime les défis.

Le diplôme d'avocat en poche, elle ne commencera toutefois pas une pratique en cabinet, mais sera d'abord policier-enquêteur avant d'aller travailler au ministère de la Justice. Sa carrière s'y déroulera bien, puisqu'elle ira de promotion en promotion jusqu'à attendre un poste qu'elle dit être «le plus élevé possible sans soutien politique».

Cette stagnation ne pouvait être satisfaisante pour une personne ayant toujours souffert de défis nouveaux; aussi quitta-t-elle la sécurité de la fonction publique pour se lancer dans la pratique privée. Le manque

de confiance de la clientèle envers une personne de son sexe lui a toutefois valu de rester deux années complètes sans mandat.

## Charia et droit criminel

Après cette période de disette, M<sup>e</sup> Ibrahim se dirige en 1998 vers la capitale afin de rencontrer les responsables du Fonds des Nations unies pour le développement. Elle travaillera ainsi pendant deux ans pour l'Organisation et sera responsable de l'ensemble des États du nord du pays, ce qui lui permettra d'accumuler de l'expérience en négociation et autres modes de discussion.

La situation du pays sera toutefois modifiée en 1999 par l'introduction de la charia en droit criminel, avec ses peines d'exécution capitale. C'est dans ce contexte qu'elle en viendra à défendre M<sup>lle</sup> Lawal, qui faisait face à l'une des mises à mort les plus atroces pouvant être imaginées: la mort sous les jets de pierres.

Il est facile de concevoir que la question était difficile à traiter. Incompétente en ce domaine, notre consœur ne pouvait naturellement discuter des aspects religieux du dossier. Il fallait éviter les oppositions de la communauté religieuse, qui était en mesure de concevoir un rempart impossible à démonter par la suite.

## Savoir embrasser la culture de l'autre

Dans cette optique, elle a jugé nécessaire de rencontrer les plus hautes autorités religieuses pour s'assurer que sa démarche serait convenablement comprise. Il lui était toutefois interdit de se présenter d'elle-même, aussi a-t-il été nécessaire de demander l'ambassade d'un ami journaliste pour l'obtention d'un rendez-vous. On devine facilement que semblable rencontre n'était pas sans écueils. Toutefois, en

respectant les traditions nationales qui régissent les rapports entre individus, M<sup>e</sup> Ibrahim a su faire comprendre qu'elle ne cherchait pas à passer outre les autorités en place.

C'est ainsi qu'après avoir été admise dans la salle de réunion elle refusera de prendre siège, préférant s'asseoir à même le sol tête penchée en avant, la tradition lui interdisant de prendre place à la même hauteur que les hommes présents.

diarée qui sera souvent l'épouse. De plus, nombre de ces rencontres auront lieu au milieu de la nuit pour garantir la discrétion à son vis-à-vis.

## Craintes pour sa vie

Bien qu'elle n'ait jamais ressenti le besoin d'avoir un garde du corps, en raison de la popularité de la cause dans le public nigérian, il n'en demeure pas moins que ses proches ont craint pour sa vie. Le mari de M<sup>e</sup> Ibrahim a refusé de la sou-

## Elle avait besoin de leur aide pour comprendre les textes de la charia.

## Quand l'humilité rapporte

Cette conduite a immédiatement rassuré les religieux qui ont constaté que notre consœur n'avait pas coupé les liens avec ses racines. Loin de s'opposer ou de discuter avec les chefs religieux, elle leur a expliqué qu'elle n'avait aucune connaissance particulière et qu'elle avait besoin de leur aide pour comprendre les textes de la Charia. Rassurés par les discussions, ses interlocuteurs ont accordé à M<sup>e</sup> Ibrahim de laisser les photocopies de ses dossiers pour étude. Il lui fut répondu ultérieurement qu'elle ne devait appréhender aucune position publique au soutien ou à l'encontre de son dossier. Cette neutralité bienveillante répondait déjà entièrement à ses espérances.

Tout au long de ses travaux, elle maintiendra des contacts avec les religieux les plus fondamentalistes pour tenter de comprendre les raisons justifiant qu'une femme puisse être lapidée. Pour l'obtention de ces rendez-vous également, il lui sera nécessaire de passer par un intermé-

tenir dans ses travaux par crainte qu'il ne soit attenté à sa vie, allant même jusqu'à ne plus laisser d'argent liquide dans la maison pour éviter qu'elle ne l'utilise pour payer l'essence nécessaire à ses déplacements. Or, puisqu'elle travaillait *pro bono* à ce dossier nécessitant l'ensemble de ses énergies, elle était sans revenus.

## Un pro bono international

Aujourd'hui, M<sup>e</sup> Ibrahim est reconnue à la communauté internationale pour l'aide qu'elle a été apportée. Des confrères étrangers lui ont fourni des instruments internationaux qui lui étaient inconnus. La société civile internationale a également contribué à faire savoir aux autorités nigérianes qu'elles ne pouvaient agir en toute impunité et que la plâtrée est maintenant un village global. Si cette collaboration internationale a permis de sauver une vie innocente, elle n'a toutefois pas suffi à protéger la vie des femmes du Nigeria puisque M<sup>e</sup> Ibrahim doit maintenant agir dans trois autres dossiers semblables. ■

Après avoir été admise dans la salle, elle refusera de prendre siège, préférant s'asseoir à même le sol, tête penchée en avant, la tradition lui interdisant de prendre place à la même hauteur que les hommes présents.

parle de sa mère, qui disait que son sort aurait été moins pénible s'il lui avait été accordé d'aller à l'école. Il est également possible que cette ambition découle d'une photographie qu'elle aurait vue dans un journal, représentant des élèves lors d'une cérémonie de remise de diplômes. Elle se remémore la fierté qu'elle lisait dans leurs yeux, et voulait connaître la même.

Pour préparer son mariage, elle était envoyée dans la rue pour tenir de petits commerces. Elle détournait régulièrement une partie des revenus pour être en mesure de

qu'elle puisse jamais être admise puisqu'elle n'a pas complété de programme menant aux études supérieures et que, de plus, elle ne peut parler l'anglais, qui est la langue des études.

Qu'à cela ne tienne, elle est prête à tout faire. Le doyen lui indique alors qu'elle peut tenter une inscription à un programme de repêchage (*re-medial program*). C'est donc sans espoir qu'elle reçoit plus tard une lettre de l'université en réponse à sa demande. Elle s'évanouira en y lisant qu'elle a été acceptée!



**Michel Bastien**  
ARCHITECTE

• Expertises immobilières  
- Résidentiel et commercial  
- Extra, crédits, ordres de changements  
- Vice-casité, déficiences, fondation, toiture, etc.

35 ans d'expérience à votre service (450) 653-5011  
Site internet: michelbastienarchitecte.com

## JURI-SECOURS

Si vous pensez que vos problèmes peuvent être reliés à l'alcool ou à la drogue, appelez des confrères ou consœurs qui s'en sont sortis(e)s, en toute confidentialité, à:

Région de Montréal De l'extérieur de Montréal  
(450) 655-6457 1-800-747-2622

service jour et nuit

## TRADUCTION JURIDIQUE ET ADMINISTRATIVE

**ANNE-MARIE BOURGOUIN**  
B.C.L., L.L.B.  
Membre du Barreau du Québec

Tél. et fax : (514) 843-5811  
Courriel : ambourg@sympatico.ca

## STRATÉGEX-SANTÉ INC.

Jean-Gil Joly, MD  
Membre de la S.M.L.C.

EXPERTISE MÉDICALE

- Céphalées et douleurs chroniques
- Alcoologie
- Médecine interne

Tél : (450) 227-0933  
Télé : (450) 227-7486  
Médic : (450) 675-1940  
Hôpital : (450) 451-8500

Courriel : jg6531@expobit.ca  
Web : www.stratex.com



• Experts à la Cour  
• Vices, maléfices, garantie légale  
• Études in-situ  
• Laboratoire dédié  
• 100 ans d'expertise collective

Le savoir d'une équipe d'experts à votre service

## BEB

Experts du bâtiment et de son environnement

Téléphone : (514) 254-2226 • Télécopieur : (514) 254-1300  
6424, Jean-Talon Est, bureau 220, Saint-Laurent (Québec) H1S 1M8  
www.beb-experts.com